

GUIDE D'INSTALLATION EN LORRAINE

Étape par étape

Chercheur d'un pays **hors** de l'**UE** ou de l'**EEE**



COUVERTURE SANTÉ

IMPÔTS COMPTE ARRIVÉE
BANCAIRE ASSURANCE

LOGEMENT

FAMILLE DÉPART TITRE DE
VISA SÉJOUR



DROIT D'ENTRÉE ET SÉJOUR EN FRANCE

Quand vos dates de séjour sont confirmées, la **Composante de formation** ou le **laboratoire** de l'Université de Lorraine et le **Centre EURAXESS** élaborent une convention d'accueil vous permettant de solliciter un **visa Passeport Talent Chercheur** ou **Scientifique - Chercheur** (si vous êtes de nationalité algérienne). Le délai est de **10 à 15 jours**.

Pour être mieux accompagné par le Centre EURAXESS, veuillez vous inscrire sur le [site de la FNAK](#).

Au **moins 3 à 4 semaines** avant votre départ, demandez votre visa auprès du **Consulat de France** le plus proche de votre domicile, avec votre convention d'accueil.

- visa « **Passeport Talent - Chercheur** » ou « **Scientifique - Chercheur** » pour vous
- visa « Passeport Talent - Famille » ou « Conjoint de Scientifique » pour votre conjoint·e et vos enfants mineurs.

[Visitez le site officiel](#) des visas pour la France.



ACHAT DU BILLET DE TRANSPORT

Pensez à réserver votre transport le plus tôt possible, dès que le séjour est confirmé.

Attention, si vous logez en résidence universitaire (doctorants uniquement), vérifiez les **horaires d'ouverture au public**. Les résidences sont fermées le week-end.



COUVERTURE SANTÉ

Si vous disposez d'un visa mention **Passeport Talent Chercheur** ou **Scientifique - Chercheur**, vous serez affilié·e à la **CPAM de Paris**. C'est la **Direction des Ressources Humaines** / votre **employeur en France** qui s'en charge.

Plus de détails sur [notre site](#).

Si vous n'avez pas le statut étudiant, que vous n'avez pas de contrat de travail en France ou que votre séjour est inférieur ou égal à 6 mois, vous devrez souscrire une **assurance santé** dans votre **pays de résidence**.

CONSEIL

Avant de quitter votre pays, pensez tout de même à souscrire une **assurance voyageur** pour couvrir les premiers mois de votre arrivée. Offres négociées sur [ce site](#).

RECHERCHER UN LOGEMENT EN LORRAINE



TARIFS

La recherche d'un logement doit se faire avant la demande de visa (un justificatif de domicile est exigé pour demander un visa).

Selon la ville et le quartier où vous vivez et la superficie de votre logement, les tarifs des loyers peuvent **varier**.

A **Nancy** et **Metz**, comptez environ :

- 450-500€/mois pour un studio meublé (1 pièce principale, kitchenette, salle-de-bain)
- 550-600€/mois pour un appartement T1 meublé (1 chambre, 1 salon, cuisine, salle-de-bain)
- 750-800€/mois pour un T3 (2 chambres, 1 salon, cuisine, salle-de-bain)

Pour des villes comme **Epinal, Longwy, St-Dié**, ou **Sarreguemines**, les logements sont plus abordables.

Ces prix ne comprennent pas l'électricité, ni internet. Le chauffage est parfois inclus dans les charges locatives.



GARANT

En France, les locataires doivent avoir un **garant français (ou européen)**.

C'est une forme d'assurance auprès du propriétaire en cas de loyer impayé. Si vous ne connaissez personne pouvant se porter garant pour vous, plusieurs options s'offrent à vous :

- Un dispositif national et gratuit : **Visale** qui est accepté par les résidences étudiantes en général. Si vous louez un appartement, le propriétaire est libre d'accepter Visale ou non. Vous pouvez bénéficier de Visale si vous avez moins de 31 ans.
- Des dispositifs privés et payants : **GarantMe, Luko, Cautioneo, SmartGarant**. Il n'y a pas de condition d'âge. Lorsque vous louez un bien avec Studapart, vous avez la possibilité de souscrire une garantie payante auprès de Studapart.

Retrouvez le guide logement sur le [site d'EURAXESS](#), ainsi que les fiches Campus France **Nancy** et **Metz**.



OÙ CHERCHER UN LOGEMENT ?

Vous pouvez consulter les sites [Studapart](#), [Sharies](#), [leboncoin.fr](#) (rubrique : immobilier > locations) ou [seloger.com](#) pour avoir une idée des prix et des types de logement. Vous trouverez des logements loués par des particuliers ou par des agences.

Il est préférable de vous informer sur le coût du logement afin de pouvoir anticiper.

Vous pouvez aussi vous tourner vers les colocations et les résidences étudiantes (uniquement si vous êtes doctorant). Plus d'info sur le logement sur le [notre site](#).

Si vous êtes post-doc ou chercheur accueilli pour une période d'au moins trois mois ou plus, vous pouvez bénéficier des offres **Welcome@lorraine (LUE)**.

Contactez votre **laboratoire** au moins **1 mois avant votre venue** pour que le lien soit fait avec la DRIE.



OUVERTURE COMPTE BANCAIRE + ASSURANCE LOGEMENT

Vous pouvez ouvrir un compte bancaire nominatif ou un compte joint (si vous êtes accompagné-e de votre conjoint-e) une fois installé-e dans un logement permanent (ou appart'hôtel).

Des frais d'environ **10 € / mois** sont applicables, notamment pour avoir une **carte bancaire** (CB).

Prenez contact avec votre [Centre EURAXESS](#).



VISA ET TITRE DE SÉJOUR

Pour vous faire aider dans ces démarches, prenez contact dès que possible avec votre [Centre EURAXESS](#).

Selon le type de visa obtenu, vous devez :

- Valider un **VLS-TS**, en ligne **dans les deux mois suivant votre arrivée**, sur le [site de l'ANEF](#). La validation est effective et immédiate dès que vous avez finalisé la procédure et réglé **200€ en ligne**, pour les titulaires d'un VLS-TS «Passport Talent Chercheur».
- Demander un **titre de séjour** à votre arrivée si vous avez obtenu un **VLS mention «Carte de séjour à solliciter»**. L'instruction d'un dossier prend en moyenne **de 6 à 8 semaines** et a un coût de **225€** à régler en timbres fiscaux. Veuillez contacter votre [Centre EURAXESS](#) pour connaître la procédure en détail.

Attention !

Si vous venez avec un **visa de court séjour (C)**, vous n'avez ni à le valider, ni à demander un titre de séjour. Il n'est pas renouvelable.



COUVERTURE SANTÉ

En France, la couverture santé est **obligatoire**.

Si vous êtes salarié-e de l'Université de Lorraine : dès la signature de votre contrat de travail, vous serez affilié-e à la CPAM de Paris par la **Direction des Ressources Humaines**.

Le délai est en général de **1 à 3 mois**.

Les conjoints et enfants de doctorants et chercheurs salariés de l'Université de Lorraine doivent également être affiliés à la CPAM de Paris s'ils ont obtenu un visa «Passport Talent Famille» ou «Conjoint de Scientifique».

Pour les doctorants et chercheurs invités restant plus de 6 mois en France, vous pourrez demander votre affiliation en envoyant un dossier papier (cerfa n° 15763*02) à la CPAM locale.

Pour plus d'informations, visitez [notre site web](#).



INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Après votre arrivée et dès que vous pouvez justifier d'un domicile fixe en France, si vous avez des enfants, il vous faut déposer une demande d'inscription dans une école.

Cela se fait à l'école **la plus proche du lieu de résidence** ou à la **mairie**.

OU

Si vous êtes bénéficiaire du programme **Welcome@lorraine (LUE)**, envoyez un e-mail à lue-welcome-lorraine@univ-lorraine.fr.



DÉPLACEMENT DES ENFANTS MINEURS À L'ÉTRANGER

Si vous avez prévu de sortir du territoire, pour faciliter le déplacement de vos enfants mineurs : il est impératif de déposer une demande de **DCEM** (Document de Circulation pour Étranger Mineur).

Pour effectuer cette démarche, rendez-vous sur le [site de l'ANEF](#).

La procédure peut prendre de 5 à 6 semaines et coûte **50 € par enfant**.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site du Service Public](#).



CONDUIRE EN FRANCE

Un an après votre arrivée en France, vous pouvez échanger votre permis non-européen pour un permis français si vous **remplissez les conditions**. La procédure est gratuite et prend de **3 à 6 mois**. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [ce site](#).



AVANT DE PARTIR DE FRANCE

ATTENTION !!

Toutes les démarches doivent être faites **avant l'expiration de votre titre de séjour**.



PAYER SES IMPOTS

En France, il faut déclarer chaque année entre avril et mai ses revenus de l'année précédente auprès du **Centre des finances publiques**.

Si vous avez besoin d'une assistance pour votre première déclaration fiscale, veuillez contacter votre centre EURAXESS ou visiter [notre site](#).

Vous pouvez également consulter la fiche « Impôts » du site [Welcome To France](#).



RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR

4 à 2 mois avant l'expiration de votre titre de séjour, prenez rendez-vous avec votre **Centre EURAXESS** afin de le renouveler et le cas échéant celui de **votre conjoint.e**. La procédure prend de **6 à 8 semaines** et le montant à régler est de **225 € par titre de séjour**, en timbres fiscaux.

Contactez votre **laboratoire** afin de renouveler votre **convention d'accueil**.

Avant votre départ, **entre 1 et 3 mois** :

Notifiez le **propriétaire de votre logement** de votre date de départ. S'il n'y a pas de dégâts dans votre location, vous récupérerez votre **caution**.

Résiliez tous vos contrats (électricité, gaz, abonnements Internet / téléphone, assurance, mutuelle santé, etc.).

Déclarez vos **revenus français imposables** pour l'année précédente et / ou l'année en cours (déclaration format papier ou en ligne à partir du mois d'avril).

Contactez votre **banque** afin de clôturer votre compte bancaire. Cela peut être fait avant votre départ ou par e-mail après votre départ, si vous avez encore des opérations en cours (débits ou crédits).

Contactez votre **centre EURAXESS** pour l'informer de votre départ. Cela peut également se faire avant ou après votre départ.

CONTACTS

Contactez votre **centre Euraxess par e-mail** :
drie-euraxess-contact@univ-lorraine.fr

ou prenez **rendez-vous**

Pour un **accompagnement personnalisé**, inscrivez-vous sur :
<https://www.fnak.fr/inscrivez-vous/>



INTERNATIONAL
PhD & researchers

À **Nancy**

91, avenue de la Libération
F-54001 NANCY CEDEX
Tél : +33(0) 3 72 74 05 01



INTERNATIONAL
PhD & researchers

À **Metz**

Campus du Saulcy
Maison Alfred Grosser
F-57012 METZ CEDEX 1
Tél : +33(0) 3 72 74 05 10

